

Qu'est-ce que la dyspraxie ?

3 %

des enfants
scolarisés
concernés par
la dyspraxie

Quels sont les différents types de dyspraxie ?

Lenteur,
fatigabilité,
maladresse,
méséstime
de soi

La dyspraxie est un trouble neurologique

(ce n'est pas une maladie)

qui affecte la planification et l'automatisation des gestes, (ce qui provoque un handicap).

La dyspraxie est un trouble cognitif spécifique.

Elle peut être associée, de façon plus ou moins importante, à d'autres troubles Dys comme la dysphasie (trouble du langage oral), la dyslexie (trouble du langage écrit), la dyscalculie (trouble du calcul), la dysorthographe (trouble de l'orthographe), la dysgraphie (trouble de l'écriture). Elle peut s'accompagner d'un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité.

La dyspraxie est un trouble durable.

L'enfant progresse dans les apprentissages avec plus de difficultés et parfois plus lentement que les autres enfants de son âge.

Qui sommes-nous ?

Association nationale, associations locales et délégations départementales

Nous sommes dyspraxiques, parents ou proches d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes dyspraxiques, professionnels engagés.

Notre association,

DYSPRAXIE FRANCE DYS (DFD)

a été créée en 2011 par des dizaines d'ex-délégués bénévoles de l'association DMF. Très investis depuis de longues années, nous avons pour ambition de poursuivre, au travers de DFD, les actions locales au plus proche des personnes dyspraxiques et de leur famille, tout en continuant de défendre en national leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

DFD est membre de la Fédération Française des Dys.

« Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant. »

Quels sont les objectifs de notre association ?

Reconnaissance de la dyspraxie en particulier et des dys en général :
Sensibiliser les professionnels de l'éducation et de la santé, ainsi que les institutions locales et nationales. Accompagner, orienter et soutenir les familles vers les parcours les mieux appropriés. Prendre une part particulièrement active à l'action politique menée par la Fédération Française des Dys au plus haut niveau (obtenir et mettre en place un Plan Interministériel en faveur des Dys).

Emploi : Maintenir et renforcer nos actions car de nombreux jeunes n'ont pas accès à l'emploi du fait d'une méconnaissance par les employeurs des troubles et des adaptations à envisager.

Juridique : Se doter d'un service professionnel pouvant conseiller les familles dans les contentieux avec les différents organismes traitant du handicap, pour lutter contre les discriminations.



Photo : Rod Maurice

Recherche : Alimenter les travaux de recherches sur les dyspraxies grâce aux remontées d'informations de la part des familles.

Formation : Intervenir dans les établissements scolaires auprès des enseignants afin de les sensibiliser à la dyspraxie.

Obtenir un agrément formation auprès de l'Education Nationale.

Ressources : Proposer un label à des éditeurs pour des publications répondant à nos besoins.

Europe/International : Contribuer à la mise en place d'une fédération internationale.

Tél : 01 84 16 08 09
Mail : dfd@dyspraxies.fr
Site : www.dyspraxies.fr

Siège social : 15 rue La Bruyère
75009 Paris



DYSPRAXIE FRANCE DYS
Association française œuvrant
en faveur des personnes dyspraxiques
avec ou sans troubles associés

Asso locale DFD 59-62

Dyspraxie France 59 62

Antenne du Pas de Calais
dfd62@dyspraxies.fr

06 33 96 75 95